

Aux entreprises de construction  
métallique du canton du Valais

Réf. : Roland Gruber /nci  
Tél. : 027 327 51 48  
E-mail : roland.gruber@bureauesmetiers.ch

Sion, décembre 2018

## CONDITIONS DE TRAVAIL 2019

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Nous avons l'avantage de vous communiquer ci-après les informations utiles pour le début de l'année 2019 :

### **1) Salaires 2019** → **aucun changement comparé à 2018**

Pour 2019, il n'y a, à ce jour, aucun changement au niveau des salaires par rapport à l'année 2018.

### **2) Caisses sociales**

#### **• Service militaire et absences justifiées** → **aucun changement comparé à 2018**

Le taux de cotisation à la caisse Service militaire et absences justifiées reste à 0.20%.

#### **• Congés payés** → **aucun changement comparé à 2018**

Le taux de cotisation à la caisse Congés payés reste à 11.40%.

Ces informations, ainsi que les taux de cotisations aux caisses sociales 2019 (cahier II) sont également disponibles sur le site : [www.bureauesmetiers.ch](http://www.bureauesmetiers.ch)

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous adressons tous nos vœux de succès pour 2019.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, nos salutations les meilleures.

**METALTEC VALAIS/WALLIS**

Le Président :

Le Secrétaire :

Stefan Imhof

Roland Gruber